



Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Région Nord-Pas-de-Calais

SOMMAIRE

Introduction	3
Objectifs 2011-2012 de la CLE de l’Audomarois.....	4
Travail réalisé par la Commission Locale de l’Eau de l’Audomarois.....	4
1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l’application des mesures du SAGE sur le territoire.....	4
2. Mise en œuvre du SAGE.....	5
3. Evaluation du SAGE	6
4. Révision du SAGE	6
5. Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2011 – juin 2012 :	7
Conclusion.....	8

Introduction

Le SAGE de l'Audomarois est entré dans sa septième année de mise en œuvre effective.

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur la période s'étalant de **juillet 2011 à juin 2012**.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

Objectifs 2011-2012 de la CLE de l'Audomarois

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés à la finalisation de la révision du SAGE Audomarois et au suivi des actions entreprises sur la gestion de la ressource en eau.

Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois

1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire

Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmageAa
- TVB pays de saint omer
- participations aux COPIL et COTECH du Plan de gestion des Wateringues
- Groupe de travail national SAGE
- Suivi du 10eme programme de l'AEAP
- Groupe PRDE de la CASO
- Forum Aquapris
- Groupe de travail DREAL/AEAP sur la définition des indicateurs de suivi des SAGE approuvés en Artois Picardie
- PLU de Nielles les Bléquin
- Programme Diagnostic Territorial Multi Pression du Bléquin : participation aux réunions de préfiguration du futur DTMP.
- Réunions sur l'observatoire a long terme du marais audomarois et du programme MAB
- STEP de Leulinghem
- Suivi de la RNR du Shoubrouck
- Programme de la DDTM sur les mesures compensatoires
- Etude frayère de la DDTM
- Groupe de travail PLU et ZH du PNRCMO

2. Mise en œuvre du SAGE

a. Programme « ressource en eau »

Dans le cadre de la poursuite des actions engagées depuis 2007, la CLE a poursuivi son action sur la gestion globale de la ressource en eau par le lancement d'une étude de prospection globale sous MO du SmageAa mais pilotée par la CLE.

En effet NOREADE, la CASO, le SMAERD, et certains SI d'eaux de l'amont du territoire ont défini des besoins de volumes supplémentaires d'eau potable pour sécuriser et/ou augmenter leurs ressources.

A la suite de l'appel d'offre, le bureau d'études AMODIAG a été choisi. Une convention de participation technique et financière des différents SI demandeurs et du MO a été rédigée.

07/10/11 Lancement de l'étude. Réunion du COTECH

03/11/ 11 COPIL de l'étude. Présentation des sites retenus.

12/02/12 COTECH. Présentation des études préalables et de marché de travaux

14/03/12 Présentation de l'étude au conseil d'administration du SI des eaux de Fauquembergues

23/03/12 COPIL Validation de la méthodologie et des sites de prospection

24/04/12 Lancement du marché piézomètre

12/06/12 fin de l'appel d'offre. L'étude des offres amène à rendre le marché sans suite.

Des modifications sont apportées au cahier des charges et un nouveau marché a été lancé le 26/06/12 pour une fin prévue début août.

En parallèle le bureau d'étude poursuit les négociations financières avec les propriétaires des parcelles concernées.

Sous réserve du bon déroulé des démarches engagées, les travaux de prospection sont prévus pour mars 2013 sur l'aspect qualitatif puis automne 2013 pour les aspects quantitatifs.

b. Communication sur le SAGE Audomarois

➤ L'Aa lettre de la CLE :

- réalisation des numéros 13 en janvier 2012. le numéro 14 prévu pour mai 2012 a été reporté car il était sur la thématique des zones humides et a paru inapproprié à cette période au vu des questionnements sur cette thématique soulevée par les démarches de révision du SAGE.

3. Evaluation du SAGE

➤ Participation aux réunions de la DREAL sur la définition d'indicateurs communs aux différents SAGE.

Un travail important a été mené pour la réalisation d'un tableau de bord de suivi pour l'année 2011. Ce travail a été ensuite amendé et affiné et permettra la réalisation d'un tableau de bord plus pertinent pour l'année 2012. Les indicateurs renseignés ont été intégrés dans le projet de SAGE Révisé.

4. Révision du SAGE

- Réunion de CLE du 05/07/2011 :
 - o Etat d'avancement de la procédure de révision
 - o Présentation des documents soumis à approbation
 - o Délibération

Le S.A.G.E. amendé a été adopté à l'unanimité.

Lancement de l'enquête administrative entre le 16/09/2011 et le 21/01/2012

- Présentation du projet de SAGE en CPMNAP le 28/01/2011
- Présentation du projet de SAGE au Comité de Bassin le 02/12/2011

- Réunion de CLE du 13/03/2012 :
 - o Bilan de l'enquête administrative de la révision du SAGE
 - o Propositions d'amendement et de modifications du document de SAGE
 - o Préparation de l'enquête publique

Le S.A.G.E. amendé a été adopté à la majorité (32 voix pour, 2 voix contre : Didier HELLEBOID, Chambre d'Agriculture et Régis MOREL, Syndicat des Maraichers de la Région Audomaroise, 1 abstention : Noémi HAVET, représentant le Directeur du CRPF)

▪

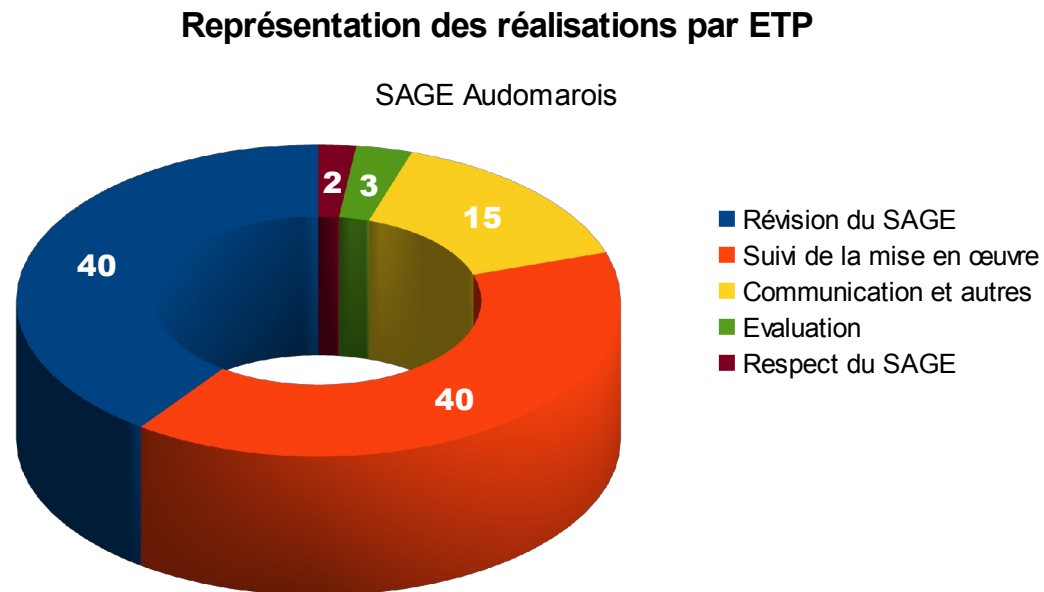
- Organisation de réunions d'information
 - o Le 24/05/12 à Fauquembergues
 - o Le 29/05/12 à Lumbres

- Le 01/06/12 à Clairmarais

L'objectif affiché par la Commission Locale de l'Eau est d'avoir révisé le SAGE avant le 31 décembre 2012. Les délais sont pour l'instant tenu.

5. Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE de l'Audomarois sur la période juillet 2011 – juin 2012 :

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période juillet 2011 – 2012 de la manière suivante :



Conclusion

La Commission Locale de l'Eau a atteint ses objectifs fixés durant l'année 2011-2012. En particulier le planning prévisionnel de révision du SAGE a été tenu et devrait permettre sous réserve du bon déroulé de la fin de l'enquête publique de tenir les délais d'approbation fixés à fin décembre 2012. De nombreuses études ont été poursuivies, suivies. Par ailleurs, les études sur la ressource en eau ont mobilisé les acteurs sur une bonne gestion de la ressource. La signature d'une convention garantira le maintien de principes de gestion sur le territoire.

Les objectifs de la CLE pour l'année 2012-2013 seront principalement axés sur la finalisation de la révision du SAGE et la poursuite des démarches de prospection de ressource en eau. De plus l'engagement d'une démarche sur la traduction des SAGE dans les documents d'urbanisme et la réalisation d'un porteur de connaissance du SAGE à destination des élus (prévue dans le nouveau SAGE) seront proposés comme enjeux pour l'année 2013.